

Présentation des membres du conseil

- Nouveaux parents d'élèves délégués élus : Mmes VALY Laure, MALAVAL Anne, POMFRET Laura, COLLETIS Nathalie, ANCOURT Agnès, GUSMAROLI Sophie, Mme ALQUIER Chloé présentes,
- Enseignants de l'école : Mme CHEVRIAUX Céline (Directrice), Mr RIBEYROLLES Luc, Mme GARCIA Catherine, Mme HUET Florence (Noémie LATHIERE et MATHIS Claire, absentes, excusées)
- Mr SARRUT Paul, Maître G du RASED, présent, et Mme OTTOLINI Gaële, maitresse E, Thierry DERVEAUX, Psychologue scolaire, absents, excusés
- Représentants de la mairie : Mmes BELIN-GADET Florence, Mr NOEL Bastien, Mr FAROLDI David
- Mr le Maire Philippe SALASC
- Représentant de la mairie de St Guilhem : Mme MOULIERES
- ATSEM : Melle BANES Peggy, Mmes BOUIROU Sandra, BRABANT Elisabeth et POURSEL Chantal
- DDEN, Mr LEMAIRE
- Mme HUMBERT, Inspectrice de l'éducation nationale, absente, excusée

Résultats des élections des parents d'élèves délégués

Taux de participation : 37 %

Inscrits : 183

Votants : 69

blancs ou nuls : 3

Rôle du conseil d'école

- Durée 2 h, trois fois par an
- Vote le règlement intérieur de l'école (déjà fait en juin, mais à revoter avec les nouveaux membres)
- Se réunit trois fois par an (16 octobre, 18 mars, 10 juin) à 18h
- Présente le projet d'école
- Parle des différents projets des classes
- Organisation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) :
 - un maître G qui travaille sur les difficultés de comportement avec les enfants → Paul SARRUT
 - un psychologue scolaire → Thierry DERVEAUX
 - une maitresse E attribuée sur le secteur cette année, quelques heures par semaine → Gaële OTTOLINI

Vote du règlement intérieur

Identique, seul avenant : la charte de la laïcité est annexée. Conforme au règlement départemental de 2013. Ce règlement départemental est disponible dans le porte vue dans mon bureau ou bien sur internet sur le site de l'inspection académique, à l'adresse :

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/ia34/vie-eleve/reglement-departemental>

Voté à l'unanimité avec la charte de laïcité.

I. Mise en place du conseil d'école

Répartition des effectifs : 105 enfants aujourd'hui.

PS-MS : 26 enfants → 11 PS et 15 MS avec Céline CHEVRIAUX et Noémie LATHIERE (ATSEM : Sandra BOUIROU)

PS-MS : 27 enfants → 9 PS et 18 MS avec Catherine GARCIA et Florence HUET (ATSEM : Peggy BANES et Camille COLLADOS le mardi)

PS-GS : 26 enfants → 7 PS et 19 GS avec Claire MATHIS (ATSEM : Elisabeth BRABANT)

PS-GS : 26 enfants → 7 PS et 19 GS avec Luc RIBEYROLLES (ATSEM : Chantal POURSEL et Camille COLLADOS)

Subventions : 27 € par enfant pour les sorties (prévisionnel des sorties envoyé à la mairie)

47 € par enfant pour les fournitures scolaires

15 € par enfant pour les cadeaux de Noël (merci à la mairie pour cette augmentation de plus de 35 %)

650 € alloués pour le spectacle de Noël (550 € cette année car compagnie d'Aniane)

Puis, ponctuellement, hors dotation, achat de matériel nécessaire et/ou pour remplacer du matériel ancien (vélos, bancs, machine à laver, lits, ...)

Prévision d'effectif a été demandée par l'IA (avant le 12 octobre) : déclaré 97 enfants. Nous profiterons du CCEJ pour communiquer avec les assistantes maternelles d'Aniane pour connaître les noms des enfants de 2013 gardés.

II. Aménagement, hygiène et sécurité

Les petits travaux sont faits peu à peu. Nous remercions la mairie. Les travaux sont faits hors temps scolaire.

Chaque demande de travaux est envoyée par mail à Mme BELIN-GADET qui centralise et fait le point avec les services techniques.

Aménagement :

Merci à la municipalité pour la peinture de la salle de motricité, pour les cloisons dans les sanitaires (ne manque plus qu'un seul bloc sanitaire), les porte-manteaux ainsi que les prises, réalisé cet été.

Les parents posent encore la question de la porte des toilettes souris qui est ouverte sur le hall et qui laisse voir les enfants aux toilettes lors de l'ouverture aux parents sur les temps de sortie et d'entrée en classe. Pose des problèmes d'intimité. Les parents et la mairie sont invités à s'intéresser au problème et à trouver une solution non dangereuse, efficace et pratique.

Projet de réfection de la cour : l'élú aux affaires scolaires explique que la cour est en mauvais état général. Projet municipal de refaire le goudron et de poser du gazon synthétique sous les structures de jeux à la place du sol souple, qui ne serait pas écologique. Ce projet sera présenté au budget prévisionnel, mais la mairie demande que tous les acteurs s'y intéressent afin de penser quelque chose de durable, utile, pratique pour tous, avant la fin de l'année civile. Nous prenons date pour le vendredi 20 novembre 18h à l'école maternelle.

Hygiène : Entreprise qui fait le ménage dans l'école maternelle : Cleaning Bio. Pour le moment, le ménage est correct. L'année dernière, nous communiquions avec eux par le biais d'un cahier de liaison mais il n'y en a pas cette année. (Mis en place depuis la rentrée des vacances de Toussaint, merci)

Tri : la mairie souhaiterait que l'on trie davantage à l'école. Nous expliquons qu'à la maternelle, nous trions déjà pas mal de chose, nous récupérons les gourdes de compotes pour recycler également, les bouchons, ... Reste aux services techniques à les mettre dans la bonne poubelle lorsqu'ils vident les encombrants.

Sécurité :

Entretien régulier des vélos, trottinettes qui deviennent dangereux pour la sécurité des enfants : les bouchons aux guidons, les caches de la structure de la cour à vérifier régulièrement, ...

Un exercice d'évacuation a été effectué ce lundi 5 octobre. Evacuation rapide (2minutes 38). Toutes les classes ont entendu l'alarme. Le haut-parleur de l'alarme étant à présent installé à l'intérieur même du restaurant scolaire, l'alarme s'entend donc pendant le repas.

Nous signalons qu'il serait pratique d'installer un bloque-porte à la porte de secours des toilettes arc-en-ciel car elle se referme sur les enfants si on ne la tient pas lorsqu'on évacue. La mairie n'est pas sûre que l'on puisse par rapport aux normes de sécurité.

ATSEM : l'équipe enseignante indique qu'il est très difficile de faire la classe sans aucune ATSEM dans l'école lorsqu'elles ont des réunions pour travailler sur les ALP. Nous demandons, s'il n'est pas possible de réaliser ces réunions hors temps scolaire, ou au moins d'essayer de les planifier un mercredi matin, qui nous gênerait un peu moins car il y a davantage d'absents les mercredis.

La mairie est consciente de la gêne que cela occasionne. C'est pour cela qu'elle limite le nombre de réunions pédagogiques à 3 par an, ce qui est vraiment le minimum pour maintenir une cohérence pédagogique entre tous les animateurs.

II. Fonctionnement de l'école : Evénements et projet d'école

Coopérative scolaire : cahier des comptes à disposition, nous commençons l'année avec environ 3200 €.

Nous profitons pour remercier les parents d'élèves qui avaient payé un appareil photo pour l'école, avec l'argent récolté en partie lors du marché de Noël ainsi que de la fête des écoles de l'année scolaire précédente.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : se fait entre 13h15 et 13h35, presque tous les jours, suivant les classes et les enfants.

Projet d'école LANGAGE (Différents avenants)

Le projet d'école a toujours pour thème principal la maîtrise de la langue orale, basée sur le langage à travers les jeux. Chaque année, un décloisonnement est prévu pendant une période, tous les lundis sur 7 semaines. Nous alternons les jeux mathématiques et les jeux de société chaque année, car ce décloisonnement concerne principalement les MS et les GS pendant le temps de sieste des PS. Nous solliciterons donc les parents pour nous aider à encadrer les ateliers durant cette période.

Projet USEP : USEP = Union Sportive de l'enseignement du premier degré de l'Hérault. Maternelle : correspondance entre 2 ou 3 classes. Les enseignants organisent 2 à 3 rencontres dans l'année.

PS-MS (Céline et Noémie) : Correspondance avec une classe de PS-MS de St Paul et Valmalle, 1 rencontre dans chaque école (à Aniane le 29/01/16, à St Paul et Valmalle le 18/03/16) et une rencontre au Salagou (le 27/05/16) sont prévues. Une rencontre est organisée par l'USEP à Vailhauquès cette année, courant avril. C'est une rencontre spéciale maternelle "défi EPS et littérature", cette année, sur l'album "la chasse à l'ours".

PS-MS (Catherine et Florence) : Correspondance avec une classe de PS de Vailhauquès. 1 rencontre à Vailhauquès, 1 à

Aniane et le défi EPS et Littérature à Vailhauquès (février, avril et mai).

PS-GS (Luc et Claire) : les 2 classes avec 1 classes de PS-GS du Pouget. Une rencontre à Aniane, une au Pouget, et le défi (février, avril et mai).

Sport, mais aussi : communication (correspondance), d'autres compétences, rencontre d'autres enfants, d'autres lieux, ... Représente environ 670 € d'affiliation cette année pour l'école entière + payer 1 bus (entre 200 et 300 €). 2 bus sont payés, les autres sont à notre charge. Ils peuvent nous prêter du matériel sportif, ...

Projet CHORALE : Toutes les classes commenceront le projet en novembre, tous les mardis matin. D'abord en 2 groupes, puis, peut-être en janvier, nous réunirons tout le monde.

Bibliothèque : Toutes les classes accèdent à la bibliothèque. Tous les 15 jours, nous avons un créneau le lundi matin et le jeudi matin. Les GS peuvent emprunter des livres, mais il n'y a pas assez de fond pour que les MS et les PS le puissent aussi.

Spectacle de Noël : prévu le vendredi 18 décembre, le matin à 10h30, spectacle pour les enfants, avec les grands de la crèche. Compagnies Lutine et Crocambulle, spectacle "Crotte alors!". Merci à la mairie de faire le noir dans la salle pour le spectacle.

Nous demandons à la mairie s'il est possible d'organiser le goûter le vendredi 18 après-midi, goûter de Noël offert par la municipalité, suivi de l'arrivée du Père-Noël qui amènera les cadeaux aux enfants. Les parents seront sollicités pour emballer les cadeaux des enfants (nous vous indiquerons lorsque les pochettes cadeaux seront achetées). Nous remercions la mairie pour ce geste (goûter + cadeaux). La mairie indique qu'il y aura bien un sapin naturel (qui arrivera début décembre cette année) et nous demandons s'il sera possible de trouver un Père-Noël, pour 14h30. Une demande est faite également de renouveler 2 sapins artificiels de l'école.

Les parents délégués indiquent qu'ils renouvelleront leur vente de gateaux au marché de Noël des fêtes, vente qui avait très bien marché l'année dernière.

Sortie de fin d'année : prévue le vendredi 3 juin, à l'accrobranche de Villeneuve les Maguelone (agrée éducation nationale, sécurisée en ligne de vie continue). Nous demandons aux parents délégués s'il serait possible de faire suivre des parents en voiture comme l'année dernière pour économiser un 3ème bus. Les parents nous indiquent que cela s'est bien déroulé donc, renouvelable. Nous les remercions.

Fête des écoles :

Prévue le vendredi 24 juin, en commun avec l'élémentaire.

De 17h à 19h : jeux de kermesse, avec vente de boissons et gâteaux préparés par les parents

Soirée : repas partagé

Somme récoltée : partagée entre la maternelle et l'élémentaire.

ALP : veiller à ce que les enfants ne fassent "que" goûter dans les classes (ne pas toucher au tableau, aux différentes affaires utilisées pendant la classe, ...).

Questions diverses :

Parents :

- Passage piéton : sécurité aux abords des écoles (débat public prévu début 2016)

Mairie :

- PMR : aucun souci en maternelle.
- Restauration scolaire : certaines familles ne pensent pas à alimenter leur compte, ainsi qu'à réserver. Beaucoup de non réservations. Après plusieurs semaines de souplesse, la mairie va dorénavant envoyer des courriers aux parents concernés pour leur rappeler les règles de paiement et de réservation. La même démarche est engagée concernant les retards lors de la récupération des enfants le soir après l'ALP.

Présidente : Mme CHEVRIAUX

Secrétaire : Mme HUET